

Dossier de presse // 23-24-25 mai 2018



EMPOWERING
EHEA Paris 2018
EUROPE'S YOUTH

Conférence ministérielle européenne pour l'enseignement supérieur

- ehea.info
- esr.gouv.fr/ehea2018
- [#EHEAParis2018](https://twitter.com/EHEAParis2018)

 enseignementsup-recherche.gouv.fr





SOMMAIRE

DU 24 AU 25 MAI 2018, PARIS ACCUEILLE L'EUROPE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	4
LE PROCESSUS DE BOLOGNE	8
L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UNE DES GRANDES RÉUSSITES EUROPÉENNES	10
POUR UNE EUROPE DES SAVOIRS, DES IDÉES, DES JEUNES, DES LANGUES, DES CULTURES	12
UNE EUROPE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET L'INNOVATION.....	13
UNE EUROPE DANS LE MONDE.....	15
LA FRANCE MOBILISÉE POUR L'EHEA.....	17
ANNEXES.....	20
THE EHEA MINISTERIAL CONFERENCE IN PARIS, MAY 24-25 2018.....	21
WHAT IS THE EUROPEAN HIGHER EDUCATION AREA (EHEA)	22
THE FINAL COMMUNIQUÉ (DRAFT)	24
PROGRAMME	34

DU 24 AU 25 MAI 2018, PARIS ACCUEILLE L'EUROPE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La France assure depuis juillet 2015 le Secrétariat exécutif du processus de Bologne. Elle a préparé et organisé la Conférence ministérielle qui clôt chaque mandat, tous les trois ans. Organisée cette année à Paris du 24 au 25 mai 2018, la Conférence réunit les représentants de tous les pays européens et de nombreux autres pays invités, ainsi que la Commission européenne, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et de nombreuses organisations européennes et internationales.

La Conférence revêt une importance particulière pour l'Europe de la culture, de la connaissance et du partage des langues : événement marquant de la relance du projet européen, elle est l'occasion de montrer en actes l'engagement des 48 pays impliqués dans le processus, considéré comme l'une des réussites les plus évidentes et populaires de coopération continentale.

Et c'est un moment important pour débattre des évolutions nécessaires pour permettre à l'Espace européen de l'enseignement supérieur de mieux répondre aux défis nouveaux du 21^e siècle.

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'EUROPE, PORTÉE PAR LA FRANCE

20 ans après que Claude Allègre a initié le processus de Bologne, la France, organisatrice de la Conférence ministérielle, a l'occasion en 2018 de marquer une étape importante de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'organisation de cette Conférence à Paris concrétise l'ambition européenne plusieurs fois affirmée du Président de la République, Emmanuel Macron, lors de son discours de l'Acropole le 7 septembre 2017, en faveur d'une « Europe de la culture, de la connaissance, du partage des langues », puis du discours de la Sorbonne le 26 septembre 2017, appelant à la création d'une vingtaine d'universités européennes en réseau d'ici 2024.

Cette Conférence rassemble un nombre de ministres inédit et contribuera donc à renforcer l'idée européenne, au-delà de l'EHEA, et l'action de la France sur ce terrain européen.

LA CONFÉRENCE DE PARIS

500 participants, en très grande majorité représentants de délégations étrangères

67 ministres, vice-ministres et secrétaires d'État, européens et non européens

Les **48** pays européens représentés

Contre l'idée d'un processus qui aurait tendance à se bureaucratiser, cette présence exceptionnelle des ministres prouve la vitalité du dispositif.

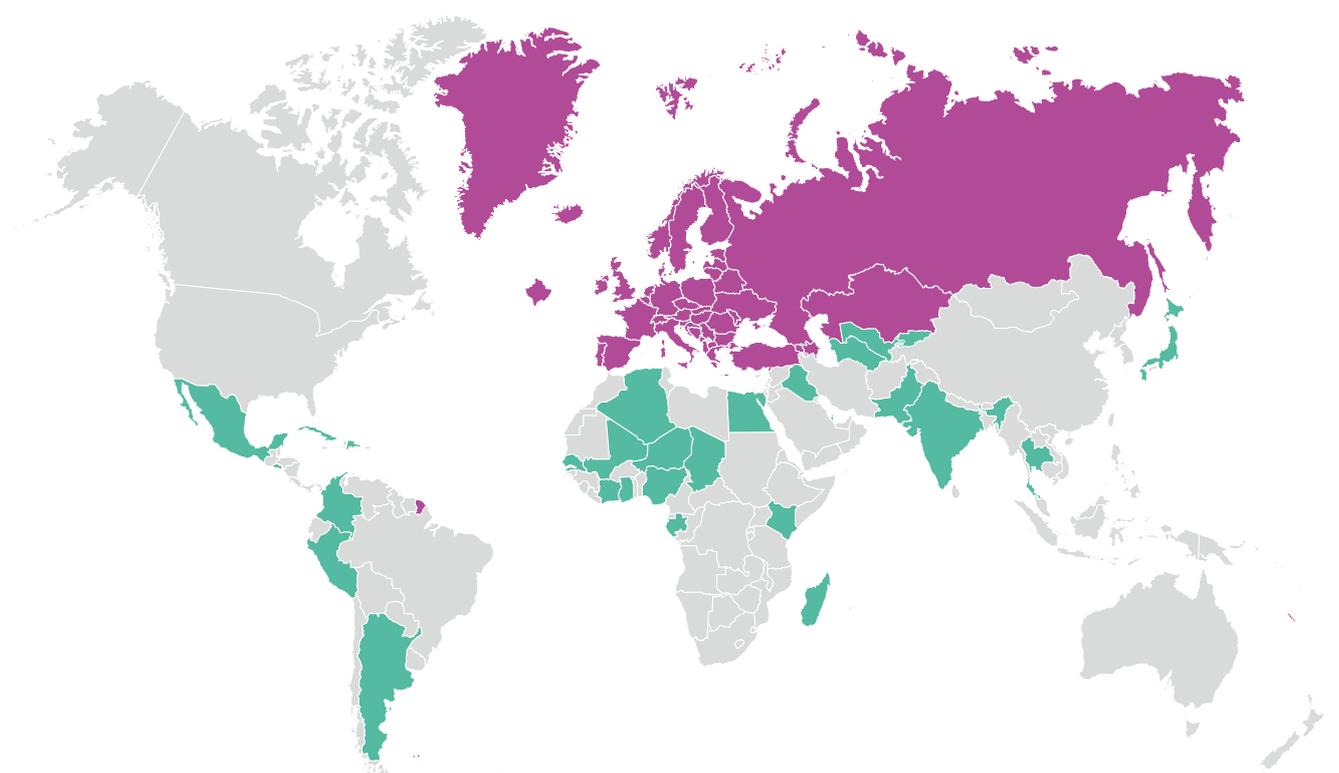
LES DÉLÉGATIONS MINISTÉRIELLES PRÉSENTES À PARIS

PAYS PRÉSENTS MEMBRES DE L'EHEA

Albania	Denmark	Italy	Romania
Andorra	Estonia	Kazakhstan	Russian Federation
Armenia	Finland	Latvia	Serbia
Austria	Former Yugoslav Republic of Macedonia	Liechtenstein	Slovak Republic
Azerbaijan	France	Lithuania	Slovenia
Belarus	Georgia	Luxembourg	Spain
Belgium - Flemish Community	Germany	Malta	Sweden
Belgium - French Community	Greece	Moldova	Switzerland
Bosnia and Herzegovina	Holy See	Montenegro	Turkey
Bulgaria	Hungary	Netherlands	Ukraine
Croatia	Iceland	Norway	United Kingdom
Cyprus	Ireland	Poland	UK - Scotland
Czech Republic		Portugal	

PAYS PRÉSENTS NON MEMBRES DE L'EHEA

Algeria	Gabon	Kenya	Peru
Argentina	Ghana	Kyrgyzstan	Qatar
Chad	India	Madagascar	Senegal
Colombia	Iraq	Mali	Singapour
Cuba	Israel	Mexico	Thailand
Dominican Republic	Ivory Coast	Niger	Turkmenistan
Egypt	Japan	Nigeria	Uzbekistan
El Salvador	Algeria	Pakistan	



HISTOIRE ET VALEURS DU PROCESSUS DE BOLOGNE (1998-2018)

- 1988** **La Magna Charta Universitatum**, signée par les recteurs de nombreuses universités à l'occasion du 900^e anniversaire de l'université de Bologne, met en avant les valeurs :
- d'autonomie de l'université, lieu qui produit et transmet de façon critique la culture ;
 - de liberté de la recherche, de l'enseignement et de la formation ;
 - d'absence de frontière dans la quête du savoir, mais d'impérieuse nécessité de la connaissance réciproque et de l'interaction entre les cultures.

- 1998** **La Déclaration de la Sorbonne**, adoptée par les ministres français, italien, allemand et britannique en charge de l'enseignement supérieur, à l'initiative du ministre français Claude Allègre, affirme le rôle central des universités dans les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de l'Europe ; elle s'engage en faveur :
- d'une Europe du savoir (dans ses dimensions intellectuelles, culturelles, sociales, techniques) et pas seulement d'une Europe de l'euro ;
 - d'une conception de la formation qui se déroule « tout au long de la vie », nos sociétés étant au seuil de changements majeurs en matière d'éducation et de conditions de travail ;
 - de l'élaboration d'une structuration des formations en deux cycles permettant de promouvoir la mobilité et de faciliter les équivalences (ECTS, semestre de mobilité) dans le respect des diversités
 - de l'élaboration d'un cadre commun de référence pour améliorer la lisibilité des diplômes.
- Tous ces engagements se résument dans la volonté des Etats signataires de créer un Espace européen de l'enseignement supérieur.

- 1999** **La Déclaration de Bologne**, signée par les ministres en charge de l'enseignement supérieur de 29 Etats le 19 juin 1999, s'inscrit dans le prolongement de la Magna Charta et de la Déclaration de la Sorbonne. Elle vise à :
- donner aux citoyens les compétences nécessaires pour répondre aux défis du nouveau millénaire,
 - renforcer le sens des valeurs partagées et l'appartenance à un espace social et culturel commun,
 - soutenir une dynamique qui accomplisse des progrès tangibles en matière de lisibilité et comparabilité des diplômes, de structuration en deux cycles principaux des études, d'un système de crédits, de la mobilité des étudiants et des enseignants, de la coopération pour assurer la qualité, de promotion de la dimension européenne dans l'enseignement
 - rechercher une meilleure compétitivité du système européen d'enseignement supérieur, pour qu'il soit attractif dans le monde entier.



**EN 1999, LA DÉCLARATION DE BOLOGNE
ENGAGEAIT LES PAYS SIGNATAIRES
SUR 6 OBJECTIFS :**

- Diplômes lisibles et comparables,
- Structuration des études supérieures en 2 cycles, licence et master,
- Recours au système européen de transfert des crédits (ECTS) pour favoriser la reconnaissance des périodes d'études,
- Développement de la mobilité,
- Coopération en matière de garantie de la qualité,
- Développement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE

SON ORGANISATION, SES MEMBRES

Bologne, ce sont aujourd'hui 48 pays engagés dans un processus intergouvernemental entre les représentants des ministres et des acteurs du monde universitaire pour établir un espace européen de l'enseignement supérieur fondé sur :

- le respect de certaines valeurs fondamentales (autonomie des établissements, libertés académiques, bien public...),
- la convergence progressive des différents systèmes d'enseignement supérieur, la reconnaissance des diplômes et qualifications,
- la mobilité des étudiants et des personnels et au-delà des salariés,
- le renforcement des coopérations académiques, culturelles, linguistiques et scientifiques intra-européennes, en vue à la fois de développer un esprit européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de renforcer la zone Europe de l'enseignement supérieur au sein d'un monde très globalisé.

Parmi les 29 pays européens signataires de la Déclaration de Bologne en 1999, certains étaient à l'époque candidats à l'entrée dans l'UE ou aspiraient à l'être, d'autres comme la Suisse ou la Norvège n'en sont pas membres. À présent ce sont 48 États qui y sont impliqués, tous signataires de la Convention culturelle européenne de 1954. La Russie, l'Ukraine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan ou le Kazakhstan font partie de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Il ne s'agit donc pas d'un programme de l'Union européenne, même si cette dernière soutient et conforte le processus de Bologne, par le financement d'Erasmus +, du supplément au diplôme ou de la Carte Européenne Etudiante. La Commission est présente dans le processus de Bologne mais ne le dirige pas. Les communiqués des Conférences ministérielles de Bologne n'ont pas le caractère contraignant et normatif des directives européennes. Les États s'engagent volontairement à travers leurs ministres à chaque Conférence. Enfin, les parties prenantes (les universités européennes, les étudiants européens, les enseignants chercheurs, les employeurs, les agences de garantie de la qualité) sont représentées dans toutes les instances du processus et peuvent peser si elles s'organisent en conséquence et mobilisent elles-mêmes leurs adhérents.

SON FONCTIONNEMENT, UN MODÈLE DE **SOFT POWER** INTERNATIONAL

Le processus de Bologne fonctionne sans délégation de pouvoir à une entité supranationale. C'est un processus autogéré original, à la fois intergouvernemental et participatif, volontaire et souple.

Intergouvernemental : ce sont les ministres en charge de l'enseignement supérieur qui, tous les deux ou trois ans, à l'occasion d'une Conférence ministérielle, font le point sur l'état d'avancement des objectifs fixés dans les 48 États et adoptent un Communiqué affirmant des lignes politiques partagées par tous et dessinant les priorités pour les années à venir.

Participatif : entre deux Conférences, le travail de suivi et d'approfondissement des réformes est accompli par le groupe de suivi Bologna follow-up group (BFUG) qui rassemble des représentants des différents Etats avec des représentants des universités (EUA), des établissements d'enseignement supérieur professionnalisés (EURASHE), des enseignants (EI) et des étudiants (ESU), ainsi que des employeurs (Business Europe), des organismes chargés de la garantie de la qualité, des organisations internationales et des institutions, dont le Conseil de l'Europe, l'UNESCO et la Commission européenne qui, par ailleurs, soutient et finance en partie la construction et la modernisation de l'Enseignement supérieur européen à travers ses programmes communautaires.

Volontaire et souple : les engagements et recommandations pris par les Etats relèvent d'un droit «flexible» dont la mise en œuvre est de la responsabilité de chaque pays. Chaque pays en effet s'engage, à travers son gouvernement et ses parties prenantes internes, à contribuer à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, à son rythme et en fonction de sa situation.

Afin de coordonner l'action des 48 États membres, le BFUG s'est doté d'un Secrétariat exécutif. Ce Secrétariat est tournant depuis qu'il a été créé par le Communiqué de Berlin en septembre 2003 : le pays qui accueille la Conférence des ministres prend en charge l'activité du Secrétariat

Autonome et indépendant, le Secrétariat est placé sous l'autorité du BFUG, de ses présidents et de son vice-président. Pour mener à bien ces activités, il bénéficie d'un budget propre de fonctionnement à la charge du pays qui l'assure. La Commission européenne verse une subvention pour le fonctionnement du Secrétariat.

L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UNE DES GRANDES RÉUSSITES EUROPÉENNES

La dimension structurante du processus de Bologne est remarquable. C'est une expérience unique de coopération continentale, qui est souvent considérée comme un modèle à décliner. Car le succès du processus de Bologne se mesure aussi à son rayonnement. Il joue en effet un rôle significatif au niveau international en inspirant ou servant de référence à la structuration d'espaces régionaux de l'enseignement supérieur, comme en Asie du Sud-Est, en Amérique latine, en Afrique. Depuis 2009, un « Forum politique de Bologne », ouvert à toutes les régions du monde, se tient en parallèle de la Conférence ministérielle, et y est désormais intégré.

LES SUCCÈS DU PROCESSUS DE BOLOGNE :

Le processus de Bologne vise à rendre compatibles les systèmes universitaires européens, de manière à constituer un Espace européen de l'enseignement supérieur attractif et respectueux des valeurs de la Convention culturelle européenne. Plusieurs dispositifs y contribuent.

L'instauration de la structuration en trois cycles dans la plupart des établissements et programmes d'études est un succès, puisque la majorité des étudiants européens sont inscrits dans des programmes de ce type, même si cette structuration est encore inégale selon les pays et les types d'études (peu de pays l'ont mise en place pour les études de médecine ou d'architecture par exemple).

Les ECTS (système commun de crédits universitaires), lancés dans le cadre du programme Erasmus à la fin des années 80, ils ont été ensuite repris par le processus de Bologne afin de favoriser des relations de confiance entre établissements. Leur objet est de transférer d'un établissement à un autre à travers l'Europe, des crédits correspondant à des enseignements suivis et validables afin de faciliter les mobilités d'étudiants. Globalement, ce mode de transfert et d'accumulation de crédits est achevé, même si la façon d'apprécier le nombre d'ECTS pour une ou plusieurs unités d'enseignement peut varier.

Le supplément au diplôme a été présenté, dès le début du processus de Bologne, comme un outil important à mettre en œuvre. Il décrit les acquis spécifiques à un diplôme et à un étudiant, y compris les compétences extracurriculaires validées par l'établissement (acquises par exemple dans le cadre d'un engagement étudiant). Le supplément au diplôme est un des cinq documents constitutifs de l'Europass, un dispositif conçu pour permettre une présentation des compétences et des qualifications acquises qui soit harmonisée à l'échelle de l'Europe et pour favoriser la mobilité.

Les cadres nationaux et le cadre européen de certification Les cadres nationaux sont des outils de transparence et de lisibilité permettant de situer tous les diplômes et certifications d'un même pays en termes d'« acquis de la formation » ou « learning outcomes ». Les différents cadres nationaux doivent pouvoir être mis en rapport entre eux via un cadre européen commun, le cadre européen de certification (CEC) dont le bon usage vise à mieux comprendre et comparer les niveaux des certifications et diplômes des différents pays.

Le Registre européen des agences de l'assurance qualité (EQAR). Les pays adhérant au processus de Bologne doivent disposer d'un système d'assurance qualité (« garantie de la qualité » en français) reposant sur des agences indépendantes (en France, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement, HCERES, ou la Commission des titres d'ingénieurs, CTI) inscrites dans un registre européen des agences et respectant les normes et les lignes directrices européennes en terme d'assurance qualité. Cette démarche qualité est un outil indispensable à la confiance que requiert le développement de la mobilité étudiante en Europe.

La promotion de la mobilité des étudiants. La Commission européenne s'est fixé pour objectif qu' « en 2020, au moins 20% des diplômés de l'Espace européen de l'enseignement supérieur [ait] suivi une période d'études ou de formation à l'étranger ». La projection actuelle des tendances dans le seul cadre d'Erasmus+ d'ici l'année 2020 est celle d'une mobilité touchant 7% des étudiants des pays éligibles à ce programme. Mais l'espace de Bologne est plus large que celui des pays Erasmus et cet objectif de 20% vise la mobilité en général et non pas simplement la seule mobilité intra européenne (en 2015, il y avait, selon les sources UNESCO, près de 80 000 étudiants français en mobilité dans le monde contre 40 000 au titre d'Erasmus).

L'espace européen de l'enseignement supérieur, des résultats structurants et tangibles



POUR UNE EUROPE DES SAVOIRS, DES IDÉES, DES JEUNES, DES LANGUES, DES CULTURES

«L'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'Euro, des banques et de l'économie ; elle doit être aussi une Europe du savoir. Nous devons renforcer et utiliser dans notre construction les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de notre continent.» (Déclaration de la Sorbonne, 1998).

L'Europe de l'enseignement supérieur telle qu'elle apparaît à la lecture des Communiqués des ministres se révèle explicitement comme un lieu de liberté de pensée, de recherches interdisciplinaires, d'acquisition par les étudiants d'une culture générale approfondie, condition de leur épanouissement personnel. En cela l'espace européen de l'enseignement supérieur que bâtissent les membres du processus de Bologne ne répond pas à une vision de pure rentabilité économique.

Les communiqués successifs des conférences des ministres :

- ≡ n'ont jamais abordé la question du montant des droits d'inscription. De fait, le Royaume-Uni (hors Écosse) mis à part, ceux-ci n'ont pas connu d'inflation spectaculaire et demeurent pour la très grande majorité des pays de l'EEESR à des niveaux relativement peu élevés voire nuls. En outre, des pays comme l'Allemagne (dans plusieurs länder), qui les avaient introduits au début du siècle, ont rétabli très vite la gratuité ;
- ≡ insistent de façon récurrente sur le fait que l'enseignement supérieur constitue un bien public (« public good », par opposition à bien marchand) qui relève de la responsabilité publique et sur la nécessité de financements publics massifs ;
- ≡ mettent régulièrement en avant la dimension sociale du processus de Bologne et la mission d'accessibilité (« inclusiveness ») qui incombe aux établissements d'enseignement pour les étudiants moins avantagés socialement, économiquement et physiquement.

Par ailleurs, si le processus de Bologne met l'accent sur la responsabilité qui incombe aux établissements d'enseignement supérieur de préparer l'insertion professionnelle de leurs étudiants et de contribuer au renforcement de la compétitivité économique des pays européens, il insiste sur le devoir des États d'en assurer la régulation et la majeure partie du financement et l'inclut dans leur responsabilité plus large, de contribuer au renforcement de la cohésion sociale, au développement culturel, à la promotion et à la diffusion des valeurs démocratiques et citoyennes.

UNE EUROPE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET L'INNOVATION

LES NOUVEAUX ENJEUX

Des réformes de base ont marqué la construction de l'EHEA et doivent encore être approfondies dans de nombreux pays. Il convient cependant maintenant d'aller plus loin, tout en continuant à consolider et développer les outils de Bologne indispensables pour fonder la confiance entre les différents systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

Le communiqué de la Conférence de Paris insiste sur les approches nouvelles et inclusives visant à améliorer l'enseignement et la formation tout au long de la vie. Pour former la jeunesse et les salariés de façon continue et sans cesse renouvelée, à un monde, à des métiers, à des technologies et à des enjeux parfois même encore inconnus aujourd'hui, il n'est plus possible d'enseigner comme au 20^e siècle. Former tout au long de la vie, des profils différents, dans une Europe qui vieillit, former à apprendre et à réapprendre, à l'esprit critique, à l'analyse des connaissances et des data, font partie des enjeux de l'espace européen de l'enseignement supérieur, aujourd'hui et demain. La place de l'Europe dans le monde se jouera en grande partie dans sa capacité à relever ces défis-là et à pouvoir définir et imposer ses propres standards de qualité en ce domaine.

Trois enjeux majeurs se dessinent :

- La construction conjointe des meilleurs standards de formation du 21^e siècle, adaptés aux jeunes et aux salariés, à même de répondre aux nouveaux enjeux technologiques, environnementaux, sociétaux et capables d'attirer les étudiants internationaux de demain vers une Europe démographiquement en déclin ;
- La création d'une véritable identité étudiante européenne, concrétisée par le programme de carte étudiante européenne ;
- Le déploiement d'un réseau d'« universités européennes » qui soient, après la période de réformes structurelles des vingt premières années, les fers de lance de la seconde période de cet espace européen de l'enseignement supérieur. Ces « universités européennes » seront appelées à articuler des programmes de recherche, de formation et d'innovation en lien avec leurs territoires, en créant de vrais diplômes européens, en développant ensemble des cursus plurilingues et innovants, en dotant tous leurs étudiants de la carte étudiante européenne, etc.

LA CARTE EUROPÉENNE ÉTUDIANTE

L'objectif de la carte européenne étudiante est de faciliter la mobilité grâce à l'accès aux services étudiants proposés par des universités de pays différents et contribuer à la constitution d'une identité étudiante européenne

- Son développement a été financé par l'Union européenne dans le cadre d'un partenariat ERASMUS +, avec deux autres outils de la mobilité que sont «Erasmus without papers» et EMREX (transfert électronique de dossiers d'étudiants entre établissements d'enseignement supérieur). À la demande de la commission, des contacts ont été pris par les porteurs des trois projets afin d'aboutir à terme à un rapprochement.
- Ce projet de carte européenne étudiante développé à l'heure actuelle par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), opérateur français du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour des universités de 4 pays (France, Allemagne, Irlande et Italie), vise à l'interopérabilité des données via les systèmes d'information des établissements qui sont volontaires pour adhérer au processus : il s'agit donc d'une plateforme d'échanges des données existantes et non de la constitution de nouvelles bases de données.

Calendrier de mise en œuvre et expérimentation

Le projet de carte européenne étudiante figure dans le Communiqué final. La carte est déjà testée sur plusieurs sites, comme celui d'Eucor, campus transfrontalier réunissant Strasbourg, Mulhouse, Freiburg, Karlsruhe et Bâle. Une présentation de la carte européenne étudiante aura lieu le mercredi 23 mai, lors de la cérémonie de célébration des 20 ans de la Déclaration de la Sorbonne.

UNE EUROPE DANS LE MONDE

Le processus de Bologne est aujourd'hui confronté à de nombreux défis qui relèvent autant du contexte européen général et de la mondialisation que des spécificités du processus ou des enjeux de l'ESR lui-même.

LA GLOBALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UNE INCONTESTABLE RÉALITÉ...

D'une part la mobilité étudiante n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle et d'autre part un nombre toujours croissant de pays s'efforce de développer un système national d'enseignement supérieur performant et attractif à l'international. Ce second constat ne signifie pas un ralentissement des mobilités, mais s'accompagne d'une évolution géographique de ces dernières (mobilités toujours plus fortes d'étudiants européens ou américains vers la Chine par exemple).

Les caractéristiques propres à l'enseignement supérieur dans chaque grande région du monde, qu'il s'agisse de durée des formations, de diplômes et de certifications, d'évaluation, pas plus que les différences de pratiques en matière de droit d'inscription ne semblent faire obstacle à cette globalisation.

... DANS LAQUELLE L'EUROPE DU SUPÉRIEUR DOIT FAIRE VALOIR SES ATOUTS

Le développement des programmes Erasmus+ en partenariat avec des établissements extra-européens confirme qu'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche de mieux en mieux harmonisé n'est en rien incompatible avec une ouverture forte vers les autres systèmes mondiaux. Au contraire, un espace européen de l'enseignement supérieur de grande qualité, plus accessible, plus lisible, plus attractif pour les étudiants européens comme pour ceux du reste du monde, facilite les mobilités entrantes comme les mobilités sortantes.

En outre, l'importance des débats en cours dans certains pays sur le financement de l'enseignement supérieur et le niveau des droits d'inscription, mais aussi sur la nécessité d'en rendre l'accès plus équitable et d'accroître la part de la population diplômée de l'enseignement supérieur montre bien les limites d'une vision de l'enseignement supérieur qui aurait pu « démonétiser » Bologne. Le fait que les acteurs et parties prenantes de l'enseignement supérieur européen se mobilisent pour réfléchir et définir une vision commune de l'enseignement supérieur comme bien public est une chance pour l'Europe comme pour l'enseignement supérieur, par nature libre et universel.

UN ESPACE DE RÉFÉRENCE

Enfin, il faut noter que le processus de convergence lancé par la Déclaration de Bologne, en faisant de l'Espace européen de l'enseignement supérieur le premier espace régional à l'échelle internationale, suscite un intérêt véritable des autres régions du monde, que ce soit à l'échelle continentale ou infra-continentale. La construction de ces grands espaces apparaît comme un vecteur très positif non seulement de convergence entre des pays ayant des cultures universitaires plus ou moins inscrites dans la même histoire régionale, mais aussi de réforme voire de transformation de leurs systèmes d'enseignement supérieur qui les renforce face à la globalisation.

La participation à la Conférence de Paris de 14 ministres non européens comme ceux d'Algérie, du Tchad, d'Égypte, du Gabon, du Mexique, du Japon, de Thaïlande, etc. et de nombreuses associations internationales témoigne de son attractivité.

Le processus de Bologne sert ainsi de référence à d'autres espaces régionaux, où l'on voit émerger des processus assez comparables. Le modèle proposé par Bologne a pu susciter quelques-uns des processus à l'œuvre dans d'autres grandes régions du monde : Asie du Sud Est, Afrique, Amérique latine, Caraïbes...

DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

L'Europe, et en particulier l'Union européenne s'est engagée dans des accords ou partenariats stratégiques avec les Etats de certaines de ces régions pour accompagner la structuration de ces espaces régionaux et mobilise pour ce faire certains des acteurs clés de ce processus. D'autres acteurs, notamment privés, jouent également un rôle en ce sens comme la Tuning Academy qui agit pour promouvoir des instruments de coopération entre des universités de différents pays.

LA FRANCE MOBILISÉE POUR L'EHEA

A un niveau purement national, cette conférence peut être considérée d'ores et déjà comme un succès par la mobilisation sans précédent en France des conférences d'établissements, des associations étudiantes et des établissements qui ont organisé, sur tout le territoire et en amont de la conférence, plus de 80 événements labellisés «EHEA 2018 : la France dans l'Europe de l'enseignement supérieur».

Depuis un an les établissements d'enseignement supérieur français ont saisi la chance que constitue la Conférence de Paris pour organiser sur leurs campus, des séries d'événements qui marquent leur engagement pour l'Europe de l'enseignement supérieur.

L'Europe ne peut se transformer que si l'on en parle, et tout particulièrement dans ces lieux de débat, d'échange, de mobilité, d'ouverture culturelle et de dialogue que sont les établissements d'enseignement supérieur.

Pourquoi les universités et les écoles françaises se mobilisent-elles autour de l'Europe de l'enseignement supérieur ? Parce que l'enseignement supérieur et la recherche sont un des secteurs où les dimensions européenne et internationale sont vécues le plus positivement. Le sentiment d'appartenance à l'Europe est plus fort chez les étudiants et dans la communauté universitaire que dans le reste de la population. Et les programmes de recherche européens et les copublications, les bourses ERC, les programmes Erasmus, les codiplomations, les campus transfrontaliers, etc. en sont des réussites incontestables.

UNE CENTAINE D'ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS ENTRE JANVIER ET MAI

Les porteurs de projets étaient très diversifiés et les événements ont souvent été organisés en partenariat entre plusieurs établissements, agences ou collectivités. Des partenaires européens ont été systématiquement associés, notamment des établissements, intervenants ou étudiants d'autres pays, ou via les Maisons de l'Europe.

Principaux porteurs des manifestations :

- Établissements d'enseignement supérieur (universités et regroupements d'établissements ; écoles ; IUT).
- Campus transfrontaliers (EUCOR – le campus européen ; Université Franco-espagnole...)
- Rectorats (Clermont, Nancy-Metz...).
- Conférences (Conférence des Présidents d'Universités - CPU, Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs - CDEFI, Conférence des Grandes Écoles - CGE).
- Agences et opérateurs (Erasmus+ ; les CROUS et Campus France ont organisé plusieurs événements).
- Associations étudiantes.

DES ÉVÉNEMENTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER POUR FAIRE CONNAÎTRE L'EHEA

Des publics divers ont été visés : enseignants-chercheurs, présidents et personnels d'établissements, doctorants, étudiants français et internationaux, lycéens, enseignants du secondaire, écoles primaires...

Certains événements ont été principalement festifs (concours de photos, retours d'expériences après une mobilité européenne, rencontres entre des étudiants et professionnels européens, concours d'innovation plurinationaux) ; d'autres ont eu une ambition plus réflexive : colloques, séminaires, tables-rondes (colloque de la CPU, séminaire de Science-Po sur les « undergraduate studies », colloque de la CDEFI-CTI, colloque d'Erasmus+, conférence de l'AVUF et JuriSup...).

Dans tous les cas, ils ont permis de faire connaître l'EHEA et les mécanismes européens existants dans le domaine de l'enseignement supérieur (programmes pour les doctorants, aides à la mobilité...).

Le thème de la mobilité a rencontré le plus grand succès et a été mis en lien avec l'enjeu de l'employabilité. La question des langues a impliqué plusieurs UFR, en particulier dans le cadre de la collaboration franco-allemande.

Les innovations pédagogiques, les enjeux du numérique ou encore les réflexions sur les futures universités européennes ont aussi donné lieu à des débats, et des contributions de la part des organisateurs sont attendues.

Les événements se sont tenus dans toute la France, mais aussi à l'étranger, notamment en Allemagne. Début juin en Italie, une table ronde sur les universités européennes s'est déroulée à Bologne, et une conférence est même organisée au Cambodge par des acteurs européens de l'enseignement supérieur avec leurs homologues de l'Asie du Sud-Est.

DÉCOUVRIR LES ÉVÉNEMENTS

Un agenda proposant la programmation et une carte des événements sont consultables sur la page dédiée à l'EHEA du site du ministère, à l'adresse :

www.esr.gouv.fr/ehea2018



ANNEXES

THE EHEA MINISTERIAL CONFERENCE IN PARIS	21
THE EUROPEAN HIGHER EDUCATION AREA.....	22
FINAL COMMUNIQUÉ (DRAFT/PROJET) - ENGLISH / FRENCH.....	24
PROGRAMME OF THE PARIS CONFERENCE	34

THE EHEA MINISTERIAL CONFERENCE IN PARIS, MAY 24-25 2018

On 24 and 25 May 2018 at Palais Brongniart in Paris, France organises the European Higher Education Area Ministerial Conference also known as the Bologna process Conference. It will bring together the higher education ministers from the 48 states signatories, with the European Union, of the “Bologna Declaration” tasked with developing and improving the equivalence of their higher education systems. In total, more than 70 countries will be represented, as well as the European Commission and 39 organisations.

The Paris Conference will be an opportunity to relaunch the European Higher Education Area (EHEA) and to reinforce, in particular through the concluding Communiqué, the fundamental values of higher education and to outline new ways to deal with 21st Century challenges.

The Ministerial Conference will also show France’s ongoing commitment to the “Europe of culture, knowledge and language sharing” following President Macron’ call to be revived in his Speech for Europe on the Pnyx hill in Athens (Discours de l’Acropole), on 7 September 2017.

The Conference’s agenda includes:

- The joint building of the best educational standards of the 21st Century, adapted for young people and professionals, responding to the latest technological, environmental and social challenges and able to attract tomorrow’s international students.
- Creating a genuine European student identity exemplified by the European student card.
- Forming a network of “European Universities” which, following the implementation of structural reforms carried out by the States and the European stakeholders will be the spearheads of the second age of the EHEA. These “European Universities” will in turn formulate programmes for research, teaching and innovation connected to their regions, by creating genuinely European degrees, developing shared multilingual and innovative courses and by making the European student card available to all their students.

WHAT IS THE EUROPEAN HIGHER EDUCATION AREA (EHEA)

The European Higher Education Area (EHEA) is the result of the political will of 48 countries which, step by step during the last eighteen years, built an area using common tools. These 48 countries implement reforms on higher education on the basis of common key values – such as freedom of expression, autonomy for institutions, independent students unions, academic freedom, free movement of students and staff. Through this process, countries, institutions and stakeholders of the European area continuously adapt their higher education systems making them more compatible and strengthening their quality assurance mechanisms. For all these countries, the main goal is to increase staff and students' mobility and to facilitate employability.

The Bologna Process, launched with the Bologna Declaration, of 1999, is one of the main voluntary processes at European level, as it is nowadays implemented in 48 states, which define the European Higher Education Area (EHEA).

Every two or three years there are Ministerial Conferences organised in order to assess the progress made within the EHEA and to decide on the new steps to be taken.

The Ministerial Conferences have taken place in Bologna, 18-19 June 1999 - Prague, 18-19 May 2001 - Berlin, 18-19 September 2003 - Bergen, 19-20 May 2005 - London, 17-18 May 2007 - Leuven/Louvain-la-Neuve, 28-29 April 2009 - Budapest/Vienna, 10-12 March 2010 - Bucharest, 26-27 April 2012 - Yerevan, 14-15 May 2015. And Paris - France, in 2018.

The 2018 Ministerial Conference takes place in Paris - France.

A COMMON VISION

In Bologna in 1999 the Ministers of Education of 29 countries agreed on a common vision of a European Higher Education Area. They found that this vision was politically relevant for their own countries and translated it into the operational goals listed in the Bologna Declaration.

The key elements of the European Higher Education Area envisaged at that time were:

- ▶ European countries with different political, cultural and academic traditions would engage in cooperation to reach a shared objective;
- ▶ European students and graduates would be able to move easily from one country to another with full recognition of qualifications and periods of study, and access to the European labor market;
- ▶ European Higher Education Institutions (HEIs) would be able to cooperate and exchange students/staff on bases of trust and confidence and also of transparency and quality;
- ▶ European governments would fit their national higher education reforms into a broader European context;
- ▶ Higher Education (HE) in the European region would increase its international competitiveness, as well as enter into dialogue and improve cooperation with HE in other regions of the world.

In the past 15 years the Bologna Process, through voluntary convergence and an intergovernmental approach, has led to the construction of the main pillars of the European Higher Education Area :

- A common framework, which includes the overarching Framework for Qualifications of the EHEA, a common credit system (ECTS), common principles for the development of student-centered learning, the European Standards and Guidelines for Quality Assurance, a common Register of QA Agencies, a common approach to recognition, and a common body of methodologies and sustainable achievements produced by European HEIs.
- A number of common tools, namely, the ECTS Users' Guide, the Diploma Supplement, the Lisbon Recognition Convention.

FROM THE SORBONNE DECLARATION TO THE EUROPEAN HIGHER EDUCATION AREA

Four education ministers participating in the celebration of the 800th anniversary of the University of Paris (Sorbonne Joint Declaration, 1998) shared the view that the segmentation of the European higher education sector in Europe was outdated and harmful. The decision to engage in a voluntary process to create the European Higher Education Area (EHEA) was formalized one year later in Bologna, by 30 countries (The Bologna Declaration, 1999).

At its inception, the Bologna Process was meant to strengthen the competitiveness and attractiveness of the European higher education and to foster student mobility and employability through the introduction of a system based on undergraduate and postgraduate studies with easily readable programmes and degrees. Quality assurance has played an important role from the outset, too.

However, the various ministerial meetings since 1999 have broadened this agenda and have given greater precision to the tools that have been developed. The undergraduate/postgraduate degree structure has been modified into a three-cycle system, which now includes the concept of qualifications frameworks, with an emphasis on learning outcomes. The concept of social dimension of higher education has been introduced and recognition of qualifications is now clearly perceived as central to the European higher education policies. In brief, the evolution of the main objectives of the Bologna Process can be seen hereby.

The Sorbonne Declaration

The Sorbonne Declaration was signed in 1998, by the ministers of four countries, namely France, Germany, UK and Italy. The aim of the Declaration was to create a common frame of reference within the intended European Higher Education Area, where mobility should be promoted both for students and graduates, as well as for the teaching staff. Also, it was meant to ensure the promotion of qualifications, with regard to the job market.

The Bologna Declaration

The aims of the Sorbonne Declaration were confirmed in 1999, through the Bologna Declaration, where 29-30 countries expressed their willingness to commit to enhance the competitiveness of the European Higher Education Area, emphasising the need to further the independence and autonomy of all Higher Education Institutions. All the provisions of the Bologna Declaration were set as measures of a voluntary harmonisation process, not as clauses of a binding contract.

THE FINAL COMMUNIQUÉ (DRAFT)



PARIS COMMUNIQUÉ

Paris, May 25th 2018

FINAL DRAFT

Meeting in Paris on 24 and 25 May 2018, twenty years after the Sorbonne Declaration was signed, we, the Ministers responsible for higher education, wish not only to celebrate the progress made in fulfilling the declaration over the past two decades, but also to make strong and ambitious commitments for the further development of the European Higher Education Area.

We are proud of what the Bologna Process has achieved. We have built something unique: a European Higher Education Area (EHEA) in which goals and policies are agreed upon at European level, and then implemented in national education systems and higher education institutions. This is an area where governments, higher education institutions and stakeholders are shaping the landscape of higher education together; that demonstrates what a joint effort and continuous dialogue among governments and the higher education sector can attain. Through the EHEA, we have paved the way for large-scale student mobility and improved not only the comparability and transparency of our higher education systems, but also increased their quality and attractiveness. The EHEA has promoted mutual understanding and trust, and has enhanced cooperation among our higher education systems.

Academic freedom and integrity, institutional autonomy, participation of students and staff in higher education governance, and public responsibility for and of higher education form the backbone of the EHEA. Having seen these fundamental values challenged in recent years in some of our countries, we strongly commit to promoting and protecting them in the entire EHEA through intensified political dialogue and cooperation.

Since the Sorbonne and Bologna Declarations, the EHEA higher education systems as well as institutions have undergone major reforms. At a moment when Europe is facing important societal challenges – ranging from unemployment and social inequality to migration-related issues and a rise in political polarisation, radicalisation and violent extremism – higher education can and must play a decisive role in providing solutions to these issues. It must also play a key role in establishing the facts on the basis of which public debates are conducted and decisions made. By providing students and other learners with opportunities for lifelong personal development, higher education enhances their prospects of employment and stimulates them to be active citizens in democratic societies.

We therefore commit to developing policies that encourage and support higher education institutions to fulfil their social responsibility and contribute to a more cohesive and inclusive society through enhancing intercultural understanding, civic engagement and ethical awareness, as well as ensuring equitable access to higher education.

Progress in implementing agreed reforms

As the 2018 Bologna Process Implementation Report shows, progress has been made while implementation remains uneven, both between policy areas and between countries.

Quality assurance is key in developing mutual trust as well as increasing mobility and fair recognition of qualifications and study periods throughout the EHEA. We therefore recognise the progress made in implementing the “Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area” (ESG) into national and institutional practice in most countries, and we commit to removing the remaining obstacles to their implementation in national legislations and regulations. In order to encourage the development of more joint programmes and joint degrees, we will also enable and promote the use of the “European Approach for Quality Assurance of Joint Programmes” in our higher education systems. We welcome and will promote the development of the Database of External Quality Assurance Results (DEQAR).

In order to further develop mobility and recognition across the EHEA, we will work to ensure that comparable higher education qualifications obtained in one EHEA country are automatically recognised on the same basis in the others, for the purpose of accessing further studies and the labour market. To this end we renew our commitment to ensure full implementation of ECTS, following the guidelines laid down in the 2015 ECTS Users' guide.

We will work to implement the Council of Europe/UNESCO Lisbon Recognition Convention and its Recommendations, in particular on the recognition of qualifications held by refugees, displaced persons and persons in a refugee-like situation. We also urge the adoption of transparent procedures for the recognition of qualifications, prior learning and study periods, supported by interoperable digital solutions.

We approve the proposed revised Diploma Supplement and commit to working for its adoption in identical versions within the respective frameworks of the Lisbon Recognition Convention and Europass. To further promote student and graduate mobility, we welcome and support initiatives such as the digitalisation of the Diploma Supplement, and commit to support higher education institutions to pursue further student data exchange in a secure, machine-readable and interoperable format, in line with data protection legislation. We also note with interest the current "European student card" EU pilot project, which could potentially be broadened to support and facilitate student mobility throughout the entire EHEA.

In many of our systems, ECTS-based short cycle qualifications play an increasingly important role in preparing students for employment and further studies as well in improving social cohesion by facilitating access for many who would otherwise not have considered higher education. We are therefore including short-cycle qualifications as a stand-alone qualification within the overarching framework of qualifications of the EHEA (QF-EHEA). Each country can decide whether and how to integrate short cycle qualifications within its own national framework.

Unlocking the full potential of the EHEA: taking implementation forward

We acknowledge that the reforms driven by the Bologna Process require both successful implementation and full ownership of all of our agreed goals and commitments throughout the EHEA. Fulfilling our commitments depends on the concerted efforts of national policy-makers, public authorities, institutions, staff, students and other stakeholders as well as coordination at EHEA level.

In order to unlock the full potential of the EHEA and ensure the implementation of Bologna key commitments, we are adopting a structured peer support approach based on solidarity, cooperation and mutual learning. In 2018-2020, thematic peer groups will focus on three key commitments crucial to reinforcing and supporting quality and cooperation inside the EHEA:

- a three-cycle system compatible with the overarching framework of qualifications of the EHEA and first and second cycle degrees scaled by ECTS
- compliance with the Lisbon Recognition Convention,
- and quality assurance in compliance with the Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area.

We mandate the Bologna follow-up group (BFUG) to implement, coordinate and monitor the adopted peer support approach, and to do so with the aid of the Bologna Implementation Coordination Group established to that end. It will analyse the first round of peer support and through the BFUG suggest the direction that the activity should take in the future, and report back to us at our next EHEA Ministerial conference in 2020.

We encourage the use of the Erasmus+ programme for increasing cooperation, beyond mobility, and achieving progress on the key commitments.

Belarus joined the EHEA in 2015 on the basis of an agreed roadmap. We acknowledge that some first reforms have been initiated, but also that substantial challenges remain. We welcome Belarus' commitment to work with and be supported by partners in the implementation of the proposed strategy for 2018-2020.

Innovation in Learning and Teaching

For the past 20 years, the core mission of the Bologna Process and the main objective of structural reforms have been to ensure and enhance the quality and relevance of learning and teaching. Lifelong learning is increasingly important to our societies and economies as well as to our citizens' wellbeing. Now it is time to add cooperation in innovative learning and teaching practices as another hallmark of the EHEA. We therefore commit to developing new and inclusive approaches for continuous enhancement of learning and teaching across the EHEA, and can succeed only if we do so in close collaboration with the European higher education community, in full respect of academic freedom and institutional autonomy.

The success of the European Learning and Teaching Forum launched by the European University Association last year demonstrates the value and potential of collaboration in learning and teaching, with tangible benefits for higher education institutions, staff and students. Therefore, in addition to measures at national level, we will develop joint European initiatives to support and stimulate a wide range of innovative learning and teaching practices, building on existing good practice in our countries and beyond.

This will encompass the further development and full implementation of student-centred learning and open education in the context of lifelong learning. Study programmes that provide diverse learning methods and flexible learning can foster social mobility and continuous professional development whilst enabling learners to access and complete higher education at any stage of their lives.

We will support higher education institutions to develop and enhance their strategies for learning and teaching. We also encourage them to provide inter-disciplinary programmes as well as to combine academic and work-based learning. Students should encounter research or activities linked to research and innovation at all levels of higher education to develop the critical and creative mind-sets which will enable them to find novel solutions to emerging challenges. In this regard, we commit to improving synergies between education, research and innovation.

Digitalisation plays a role in all areas of society and we recognise its potential to transform how higher education is delivered and how people learn at different stages of their lives. We call on our higher education institutions to prepare their students and support their teachers to act creatively in a digitalised environment. We will enable our education systems to make better use of digital and blended education, with appropriate quality assurance, in order to enhance lifelong and flexible learning, foster digital skills and competences, improve data analysis, educational research and foresight, and remove regulatory obstacles to the provision of open and digital education. We call on the BFUG to take the issue of digitalisation forward in the next working period.

As high quality teaching is essential in fostering high quality education, academic career progression should be built on successful research and quality teaching. It should also take due account of the broader contribution to society.

We will promote and support institutional, national and European initiatives for pedagogical training, continuous professional development of higher education teachers and explore ways for better recognition of high quality and innovative teaching in their career.

Beyond 2020: a more ambitious EHEA

The EHEA has proved its role as a unique framework for higher education co-operation in Europe. To develop the EHEA further, we will intensify cross-disciplinary and cross-border cooperation as well as develop an inclusive and innovative approach to learning and teaching. We call on the BFUG to submit proposals in time for our 2020 meeting in order to enable higher education to fully play its role in meeting the challenges faced by our societies.

We will foster and extend integrated transnational cooperation in higher education, research and innovation, for increased mobility of staff, students and researchers, and for more joint study programmes throughout the whole EHEA. We take note with interest of the recent EU initiative on ‘European Universities’ and we will encourage all our higher education institutions to work in such new settings. We call on the BFUG to establish interaction with the European Research Area and Innovation Committee (ERAC) by 2020 in order to develop synergies between the EHEA and the European Research Area (ERA).

We commit to developing the role of higher education in securing a sustainable future for our planet and our societies and to finding ways in which we, as EHEA Ministers, can contribute to meeting the United Nations Sustainable Development Goals at global, European and national levels.

As a follow-up to the Bologna Policy Forum, we mandate the BFUG to enter into a global policy dialogue to improve regular cooperation with other regions and international organisations. This dialogue should focus on promoting mutual learning and joint initiatives on issues of common interest, such as social inclusion and the wider role of higher education. We welcome the work on the UNESCO Global Convention on the Recognition of Higher Education Qualifications.

We recognise that further effort is required to strengthen the social dimension of higher education. In order to meet our commitment that the student body entering and graduating from European higher education institutions should reflect the diversity of Europe’s populations, we will improve access and completion by under-represented and vulnerable groups. Therefore, we mandate the BFUG to take this issue forward by the next EHEA Ministerial conference.

Preparing the 2020 EHEA Ministerial conference

For our 2020 conference, we mandate the BFUG to develop a Bologna Process Implementation Report assessing the main developments in the EHEA since the Bologna Process began, including to what extent we have fulfilled the mobility target agreed in Leuven/Louvain-la-Neuve in 2009.

We also ask the BFUG to submit proposals for the main priorities for the next decade, in close cooperation with higher education institutions, staff and students, and for the governance of the EHEA.

We gratefully accept the offer by Italy to host the next Ministerial conference of the EHEA and the Bologna Policy Forum in 2020.

Appendices

Measures adopted:

- Structured peer support approach for the implementation of the three Bologna key commitments
- Belarus strategy for 2018-2020
- Short cycle qualifications as a stand-alone qualification level within the overarching Qualifications Framework of the European Higher Education Area (QF-EHEA)
- Revised Diploma Supplement, with a recommendation for its adoption in identical form in the respective frameworks of the Lisbon Recognition Convention and Europass



COMMUNIQUÉ de PARIS

Paris, 25 mai 2018

PROJET

Nous, Ministres chargés de l'enseignement supérieur, réunis à Paris les 24 et 25 mai 2018, vingt ans après la signature de la Déclaration de La Sorbonne, souhaitons non seulement célébrer les avancées réalisées dans la mise en œuvre de cette Déclaration au cours des deux dernières décennies, mais aussi nous engager avec force et ambition pour le développement ultérieur de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Nous sommes fiers de ce que le Processus de Bologne a réalisé. Nous avons construit quelque chose d'unique : un Espace Européen d'Enseignement Supérieur (EEES) dans lequel nous décidons des objectifs et des politiques au plan européen, puis nous les mettons en œuvre dans les systèmes nationaux d'enseignement et les établissements d'enseignement supérieur. C'est un espace où gouvernements, établissements d'enseignement supérieur et parties prenantes façonnent ensemble le paysage de l'enseignement supérieur ; un espace qui montre ce qui peut être atteint par des efforts conjoints et un dialogue continu entre les gouvernements et le secteur de l'enseignement supérieur. Au-travers de l'EEES, nous avons ouvert la voie à la mobilité étudiante à large échelle et amélioré non seulement la comparabilité et la transparence de nos systèmes d'enseignement supérieur, mais aussi accru leur qualité et leur attrait. L'EEES a développé la connaissance et la confiance mutuelles, et a amélioré la coopération entre nos systèmes d'enseignement supérieur

La liberté académique et l'intégrité, l'autonomie des établissements, la participation des étudiants et des personnels dans la gouvernance de l'enseignement supérieur, ainsi que la responsabilité publique de l'enseignement supérieur et en sa faveur, forment l'ossature de l'EEES. Au vu de ces valeurs fondamentales qui ont été remises en question dans les années récentes dans certains de nos pays, nous nous engageons fermement à les promouvoir et à les développer dans l'ensemble de l'EEES par l'intensification du dialogue politique et de la coopération.

Depuis les Déclarations de La Sorbonne et de Bologne, les systèmes d'enseignement supérieur de l'EEES ainsi que les établissements ont connu des réformes majeures. Alors que l'Europe est actuellement confrontée à des défis sociétaux importants – du chômage et des inégalités sociales aux questions liées aux migrations, en passant par une augmentation de la polarisation politique, de la radicalisation et de l'extrémisme violent –, l'enseignement supérieur peut et doit jouer un rôle décisif en offrant des solutions à ces questions. Il doit également jouer un rôle clé pour établir les faits sur la base desquels des débats publics sont conduits et des décisions prises. En offrant aux étudiants et autres apprenants des opportunités de développement personnel tout au long de la vie, l'enseignement supérieur développe leurs perspectives d'emploi et favorise la citoyenneté active dans des sociétés démocratiques.

Par conséquent nous nous engageons à développer des politiques qui encouragent les établissements d'enseignement supérieur à remplir leur responsabilité sociale et les soutiennent, contribuant en cela à une société plus inclusive et à la cohésion sociale par le développement de la compréhension interculturelle, l'engagement civique et la conscience éthique, ainsi que par l'équité d'accès à l'enseignement supérieur.

Avancées dans la mise en œuvre des réformes concertées

Comme le montre le rapport sur la mise en œuvre du processus de Bologne, des avancées ont été effectuées bien que les réalisations restent inégales, à la fois entre les domaines d'action et selon les pays.

L'assurance qualité est capitale pour développer la confiance mutuelle ainsi que la mobilité et la reconnaissance équitable des qualifications et des périodes d'études dans l'EEES. Nous reconnaissons ainsi les progrès réalisés pour mettre en œuvre les «références et lignes d'orientation pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement

supérieur» (dites ESG¹) en les insérant dans les pratiques nationales et au niveau des établissements dans la plupart des pays, et nous nous engageons à lever les obstacles qui demeurent dans les législations et réglementations nationales. Afin de favoriser le développement d'un nombre accru de formations conjointes et de diplômes conjoints, nous permettrons et encouragerons également l'utilisation de «l'approche européenne pour l'assurance qualité des formations conjointes» dans nos systèmes d'enseignement supérieur. Nous accueillons favorablement et encouragerons le développement de la base de données des résultats d'assurance-qualité externe (DEQAR²).

Afin de développer davantage la mobilité et la reconnaissance dans l'EEES, nous veillerons à ce que les qualifications d'enseignement supérieur comparables obtenues dans un pays de l'EEES soient automatiquement reconnues au même niveau dans les autres, dans le but d'accéder à des études supérieures ultérieures ou au marché de l'emploi. A cet effet nous renouvelons notre engagement à mettre complètement en œuvre les ECTS³, en suivant les principes établis par le guide 2015 pour l'utilisation des crédits ECTS.

Nous travaillerons à mettre en œuvre la Convention de Lisbonne du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO sur la reconnaissance et ses Recommandations, notamment celle relative à la reconnaissance des qualifications que détiennent les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes dans une situation similaire à celle des réfugiés. Nous recommandons aussi vivement l'adoption de procédures transparentes pour la reconnaissance des qualifications, la validation des acquis et la reconnaissance des périodes d'études, avec le soutien de solutions numériques interopérables. Nous notons également avec intérêt le développement de l'actuel projet pilote de l'UE relatif à «la carte étudiante européenne», qui pourrait potentiellement être élargi pour soutenir et faciliter la mobilité étudiante dans tout l'EEES.

Nous approuvons la version révisée proposée du supplément au diplôme et nous nous engageons à œuvrer pour son adoption en des termes identiques dans les cadres respectifs de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et d'Europass. Afin de développer davantage la mobilité des étudiants et des diplômés, nous accueillons favorablement et encourageons les initiatives telles que la numérisation du supplément au diplôme, et nous nous engageons à soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la poursuite des échanges de données des étudiants dans un format sécurisé, lisible par ordinateur, et interopérable, conforme à la législation sur la protection des données.

Dans beaucoup de nos systèmes, les qualifications des cycles courts, fondées sur des ECTS, revêtent une importance croissante pour préparer les étudiants à l'emploi et à des études ultérieures, ainsi que pour améliorer la cohésion sociale par un accès facilité à l'enseignement supérieur pour ceux qui autrement ne l'auraient pas envisagé. Par conséquent nous incluons les qualifications des cycles courts comme un niveau distinct de certification dans le cadre général des qualifications de l'EEES (QF-EHEA⁴). Il appartient à chaque pays de décider si et comment les qualifications des cycles courts sont intégrées dans son propre cadre national des certifications.

Libérer le plein potentiel de l'EEES : développer la mise en œuvre

Nous reconnaissons que les réformes impulsées par le processus de Bologne nécessitent à la fois une mise en œuvre réussie et une pleine appropriation de tous nos objectifs et engagements définis d'un commun accord dans tout l'EEES. Remplir nos engagements dépend des efforts concertés des décideurs politiques, autorités publiques, établissements, personnels, étudiants et autres parties prenantes, ainsi que d'une coordination au niveau de l'EEES.

Afin de libérer le plein potentiel de l'EEES et veiller à la mise en œuvre des engagements-clés du processus de Bologne, nous adoptons une approche structurée de soutien par les pairs, fondée sur la solidarité, la coopération et l'apprentissage mutuel. Au cours de la période 2018-2020, des groupes thématiques de pairs seront centrés sur les trois engagements-clés cruciaux pour renforcer et soutenir la qualité et la coopération à l'intérieur de l'EEES :

- un système à trois cycles compatible avec le cadre général des qualifications de l'EEES et des diplômes de premier et de second cycle fondés sur des ECTS
- conformité avec la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance,
- et l'assurance qualité en conformité avec les références et lignes d'orientation pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Nous donnons mandat au groupe de suivi du processus de Bologne (BFUG⁵) de mettre en œuvre, coordonner et suivre l'approche adoptée de soutien par les pairs, et de le faire avec l'aide du groupe de coordination pour la mise en œuvre de Bologne (BICG⁶) créé à cet effet. Il analysera le premier cycle d'activités de soutien par les pairs, et par le biais du BFUG, un rapport de restitution, qui suggère la direction que l'activité devrait prendre dans le futur, devra nous être remis pour notre prochaine conférence ministérielle de l'EEES en 2020.

Nous encourageons l'utilisation du programme Erasmus+ pour accroître la coopération, au-delà de la mobilité, et pour réaliser des avancées sur les engagements-clés.

La Biélorussie a rejoint l'EEES en 2015 sur la base d'une feuille de route qui a été approuvée. Nous reconnaissons que certaines premières réformes ont été initiées, mais aussi que des défis substantiels demeurent. Nous accueillons favorablement l'engagement de la Biélorussie à travailler avec le soutien de partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie proposée pour 2018-2020.

Innovations pour apprendre et pour enseigner

Au cours des 20 dernières années, la mission centrale du processus de Bologne et l'objectif principal des réformes structurelles ont été de veiller au développement de la qualité et de la pertinence des formations. L'éducation et la formation tout au long de la vie revêtent une importance croissante pour nos sociétés et nos économies, ainsi que pour le bien-être de nos citoyens. Maintenant, le temps est venu d'ériger la coopération dans les pratiques innovantes pour apprendre et enseigner, comme un autre emblème de l'EEES. Par conséquent, nous nous engageons à développer des approches nouvelles et inclusives pour l'amélioration continue des formations dans l'EEES, et nous réussirons seulement si nous le faisons en collaboration étroite avec la communauté européenne de l'enseignement supérieur, en respectant pleinement la liberté académique et l'autonomie des établissements.

La réussite du Forum européen sur apprendre et enseigner, lancé par l'association européenne des universités l'année dernière, témoigne de la valeur et du potentiel de collaboration dans le domaine de la formation, avec des bénéfices tangibles pour les établissements d'enseignement supérieur, les personnels et les étudiants. Ainsi, en complément des mesures nationales, nous développerons des initiatives européennes conjointes pour soutenir et encourager une large gamme de pratiques d'apprentissage et d'enseignement innovantes à partir des bonnes pratiques actuelles dans nos pays et au-delà.

Cela comprendra le développement ultérieur et la pleine mise en œuvre des apprentissages centrés sur l'étudiant et de l'éducation ouverte, dans le contexte de l'éducation et la formation tout au long de la vie. Des formations qui offrent diverses méthodes d'enseignement et des modalités souples d'apprentissage peuvent contribuer à la mobilité sociale et à un développement professionnel continu, tout en permettant aux apprenants d'accéder à l'enseignement supérieur et de réussir leurs études supérieures à n'importe quel moment de leur vie.

Nous soutiendrons les établissements d'enseignement supérieur dans le développement et le renforcement de leurs stratégies pour apprendre et enseigner. Nous les encourageons aussi à offrir des formations interdisciplinaires ainsi qu'à combiner études universitaires et apprentissages sur le terrain. Les étudiants devraient se familiariser avec la recherche ou des activités liées à la recherche et à l'innovation à tous les niveaux de l'enseignement supérieur afin de développer un esprit critique et créatif qui leur permettra de trouver des solutions innovantes aux défis qui se font jour. A cet égard, nous nous engageons à améliorer les synergies entre enseignement supérieur, recherche et innovation.

Le numérique concerne tous les domaines de la société et nous reconnaissons son potentiel pour transformer la façon dont l'enseignement supérieur est dispensé et dont on apprend à différentes étapes de sa vie. Nous demandons à nos établissements d'enseignement supérieur de préparer leurs étudiants et d'encourager leurs enseignants à agir de façon créative dans un environnement digitalisé. Nous ferons en sorte que nos systèmes d'enseignement puissent faire un meilleur usage de l'enseignement en ligne et de l'enseignement hybride, avec une assurance qualité appropriée, afin de développer des modalités d'apprentissage souples pour se former tout au long de la vie, générer des compétences

et des aptitudes numériques, améliorer l'analyse de données, la recherche et la prospective en éducation, et lever les obstacles réglementaires qui s'opposeraient à l'offre de ressources numériques et de formations en ligne. Nous demandons au BFUG de traiter de la question du numérique au cours de la prochaine période d'activité.

Comme un enseignement de haute qualité est essentiel pour développer une formation de haut niveau, la progression de la carrière universitaire devrait être fondée sur les réussites des travaux de recherche et sur la qualité de l'enseignement. Elle devrait aussi dûment tenir compte de son apport plus large à la société.

Nous développerons et soutiendrons les initiatives européennes, nationales et celles des établissements pour la formation pédagogique, le développement professionnel continu des professeurs de l'enseignement supérieur, et nous explorerons les voies vers une meilleure reconnaissance dans leur carrière de la qualité et de l'innovation pédagogiques.

Au-delà de 2020 : un EEES plus ambitieux

L'EEES a démontré son caractère unique comme cadre de coopération pour l'enseignement supérieur en Europe. Afin de développer davantage l'EEES, nous intensifierons la coopération transdisciplinaire et transfrontière et développerons une approche inclusive et innovante pour l'apprentissage et l'enseignement. Nous demandons au BFUG de présenter, dans la perspective de notre rencontre de 2020, des propositions pour permettre à l'enseignement supérieur jouer pleinement son rôle afin de relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées.

Nous développerons et élargirons la coopération transnationale intégrant enseignement supérieur, recherche et innovation, afin d'accroître la mobilité des personnels, des étudiants et des chercheurs, et pour augmenter le nombre de formations conjointes dans tout l'EEES. Nous prenons note avec intérêt de l'initiative UE récente de créer des "Universités européennes" et nous encouragerons tous nos établissements d'enseignement supérieur à œuvrer dans ces nouveaux environnements. Nous demandons au BFUG d'établir un dialogue avec le comité de l'Espace Européen de la Recherche et de l'Innovation (ERAC⁷) d'ici à 2020 afin de développer des synergies entre l'EEES et l'Espace Européen de la Recherche (EER).

Nous nous engageons à développer le rôle de l'enseignement supérieur pour garantir un futur durable pour notre planète et nos sociétés et à trouver les voies par lesquelles nous, en tant que Ministres dans l'EEES, puissions contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies aux plans mondial, européen et national.

Au titre du suivi du Forum politique du processus de Bologne, nous donnons mandat au BFUG de nouer un dialogue politique mondial pour améliorer la coopération régulière avec les autres régions du monde et les organisations internationales. Ce dialogue devrait concerner le développement d'échanges mutuels d'expériences et d'initiatives conjointes sur des questions d'intérêt commun, telles que l'inclusion sociale et le rôle plus large de l'enseignement supérieur. Nous accueillons favorablement les travaux relatifs à la Convention mondiale de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur.

Nous reconnaissons que davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Afin de respecter notre engagement pour faire en sorte que le corps étudiant entrant et diplômant des établissements d'enseignement supérieur reflète la diversité des populations en Europe, nous améliorerons l'accès et la réussite des groupes sous-représentés et vulnérables. Par conséquent, nous donnons mandat au BFUG de progresser dans l'examen de cette question d'ici à notre prochaine Conférence ministérielle de l'EEES.

Préparer la conférence ministérielle de l'EEES de 2020

Pour notre conférence de 2020, nous donnons mandat au BFUG d'élaborer un rapport sur la mise en œuvre du processus de Bologne qui évalue les principaux développements dans l'EEES depuis le début du processus de Bologne, y

compris dans quelle mesure nous avons atteint l'objectif chiffré de mobilité adopté à Leuven/Louvain-la-Neuve en 2009. Nous demandons également au BFUG de présenter des propositions relatives aux principales priorités pour la prochaine décennie, en étroite coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, les personnels et les étudiants, et pour la gouvernance de l'EEES.

Nous acceptons avec reconnaissance la proposition de l'Italie d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle de l'EEES et le Forum politique du processus de Bologne en 2020.

Annexes

Mesures adoptées:

- Soutien structuré fondé sur les pairs pour la mise en œuvre des trois engagements-clés de Bologne
- Stratégie de la Biélorussie pour 2018-2020
- Qualifications des cycles courts comme niveau distinct de certification dans le cadre général des qualifications de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (QF-EHEA)
- Supplément au diplôme révisé, avec une recommandation pour son adoption en des termes identiques dans les cadres respectifs de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et d'Europass

NOTES

Qualifications : notion juridique de la Convention de Lisbonne : grade, titre, diplôme ou certificat sanctionnant des enseignements supérieurs

1. ESG : acronyme anglais pour «European Standards and Guidelines» («Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area»)
2. DEQAR : acronyme anglais pour «Database of External Quality Assurance Results»
3. ECTS : acronyme anglais pour «European Credit Transfer System»
4. QF-EHEA : acronyme anglais pour : «Qualifications Framework of the European Higher Education Area»
5. BFUG : acronyme anglais pour «Bologna follow-up group»
6. BICG : acronyme anglais pour «Bologna Implementation Coordination Group»
7. ERAC : acronyme anglais pour : «European Research Area Committee»

PROGRAMME

OPENING CEREMONY AND CELEBRATION OF 20 YEARS SORBONNE JOINT DECLARATION

SORBONNE UNIVERSITY, 23TH MAY 2018

4:30 pm Admission and Registration

5:30 pm – 5:35 pm Introduction Paul de Brem, Anchorman

5:35 pm – 5:45 pm Welcome Address Gilles Pécout, Recteur de Paris

5:45 pm – 6:00 pm 2018: the 20 Years of the Sorbonne Joint Declaration, before and after Filmic Retrospect

6:00 pm – 6:30 pm Innovative Programmes Illustrating the Key Ideas of the Bologna Process

180-seconds-presentations

- Camille Fournis and Gwenaëlle Guillerme, *Academic Training for bilingual and bicultural engineers*
- Caroline Charlier-Woerther, *Infectious diseases: Learning and teaching between Africa and Europe*
- Pierre Beust, *Remote certification as a way to support lifelong learning*
- Lore Demedts, *Digital certifications and learning opportunities in the community*
- Jérôme Legrix – Pagès, *A MOOC for training for Higher Education*
- Fabyenne Borloz, *A University inclusive towards disability*
- Laura Lohéac, *To make the university a hospitable place for scientists in exile*

6:30 pm – 7:10 pm The Sorbonne Joint Declaration, 20 years later

Stakeholders' Roundtable

- Rolf Tarrach, President of EUA (European University Association)
- Stéphane Lauwick, President of EURASHE (European Association of Institutions in Higher Education)
- Helge Schwitters, President of ESU (European Students Union)
- Christoph Grolimund, President of ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education)
- Karl Dittrich, President of EQAR (European Quality Assurance Register for Higher Education)
- Susan Flocken, Director of Education international (EI)
- Gerhard F. Braun, Business Europe

7:10 pm – 7:20 pm European Student Card

Présentation

- Monique Ronzeau, President of Observatoire national de la vie étudiante
- Film, coproduction Cirimas-CNOUS

7:20 pm – 7:30 pm Closing Speech Frédérique Vidal, Minister for Higher Education, Research and Innovation

Cérémonie de bienvenue et célébration des 20 ans de la déclaration de la Sorbonne

SORBONNE 23 MAI 2018

16:30	Ouverture des portes et enregistrement	
17:30-17:35	Introduction	Paul de Brem, modérateur
17:35-17:45	Allocution de bienvenue	Gilles Pécout, recteur de Paris
17:45-18:00	2018 : les 20 ans de la déclaration de la Sorbonne, l'avant, l'après	Retour en images – film rétrospective
18:00-18:30	Programmes innovants illustrant les concepts clés du processus de Bologne	Présentations en 180 secondes <ul style="list-style-type: none">• Camille Fournis et Gwenaëlle Guillaume, <i>Formation d'ingénieurs bilingues et biculturels</i>• Caroline Charlier-Woerther, <i>Les maladies infectieuses : apprendre et enseigner entre Europe et Afrique</i>• Pierre Beust, <i>La certification à distance au service de la formation tout au long de la vie</i>• Lore Demedts, <i>Certifications numériques et opportunités d'apprentissage dans la cité</i>• Jérôme Legrix – Pagès, <i>Un MOOC pour se former à l'enseignement dans le supérieur</i>• Fabyenne Borloz, <i>Une université inclusive à l'égard du handicap</i>• Laura Lohéac, <i>Une université accueillante pour les scientifiques en exil</i>
18:30-19:10	La déclaration de la Sorbonne, 20 ans après	Table ronde des acteurs <ul style="list-style-type: none">• Rolf Tarrach, Président de l'EUA (Association des universités européennes)• Stéphane Lauwick, Président d'EURASHE (Association européenne des institutions de l'enseignement supérieur)• Helge Schwitters, Président ESU (Association des étudiants européens)• Christoph Grolimund, Président d'ENQA (Association européenne d'assurance qualité des organismes de l'enseignement supérieur)• Karl Dittrich, Président d'EQAR (Registre européen d'assurance qualité)• Suzan Flocken, Directrice du Comité syndical européen de l'éducation (Education international – EI)• Gerhard F. Braun, Organisation européenne des employeurs (Business Europe)
19:10-19:20	La carte européenne de l'étudiant	Présentation <ul style="list-style-type: none">• Monique Ronzeau, Présidente de l'Observatoire national de la vie étudiante• Film, coproduction Cirimas-CNOUS
19:20-19:30	Discours de clôture	Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

EHEA MINISTERIAL CONFERENCE

PALAIS BRONGNIART, MAY 24-25

THURSDAY 24TH

	SEQUENCE TITLE	SPEAKERS	SESSION TYPE AND ROOM		
7:30	<i>Registration and coffee</i>				
8:00-9:00	BFUG meeting	BFUG	Restricted session: Notre Dame des Victoires		
9:15-9:45	Official opening of EHEA Ministerial Conference & Paris Bologna Policy Forum	France, Bulgaria, Serbia	Plenary session: Nef		
9:45-10:00	Introduction and overview of the agenda	Moderator: Paul de Brem	Plenary session: Nef		
10:00-10:30	The Paris Communiqué: where we stand	Estonia	Plenary session: Nef		
10:30-11:00	<i>Coffee break</i>		<i>Espace Réaumur</i>		
11:00-11:30	The 2018 Bologna Process Implementation Report	David Crosier (Eurydice)	Plenary session: Nef		
11:30-12:30	Meeting implementation challenges together	Nef Belgium FR, Belarus, Liechtenstein, Moldova, Romania, Ukraine EURASHE Moderator: Paul de Brem Rapporteur: Edward Thomson (UK Scotland)	Grand Auditorium Albania, Croatia, Czech Republic, Georgia, Holy See, Iceland ENQA Moderator: David Crosier Rapporteur: Corinne Kox (Luxembourg)	2 sessions in parallel: Nef Grand Auditorium	
12:30-13:00	Meeting implementation challenges together Main conclusions	Edward Thomson (UK Scotland) Corinne Kox (Luxembourg)	Plenary session: Nef		
13:00-14:30	<i>Lunch</i>		<i>Espace Réaumur</i>		
14:30-15:30	EHEA beyond 2020 Parallel sessions – Towards European universities – Synergies between education and research – Teaching and learning	Nef Andorra, Azerbaijan, Belgium FR, Finland, Germany, Kazakhstan EUA Moderator: Paul de Brem Rapporteur: Maria Kelo (ENQA)	Grand Auditorium Austria, Ireland, Lithuania, Luxembourg, Portugal EI/ETUCE Moderator: Adrian Curaj Rapporteur: Friedrich Bechina (Holy See)	Petit Auditorium Poland, Malta, Switzerland Business Europe EQAR Moderator: Andree Sursok Rapporteur: Linda Pustina (Albania)	3 sessions in parallel: Nef Grand Auditorium Petit Auditorium
15:30-16:00	<i>Coffee break</i>		<i>Espace Réaumur</i>		
16:00-17:30	– Address by the European Commissioner Education, Culture, Youth and Sport – Address by the General Director of UNESCO – Address by the French Prime Minister	M. Tibor Navracsics Mrs. Audrey Azoulay M. Edouard Philippe	Plenary session: Nef		
17:30-17:45	<i>Photo of ministers</i>				
17:45-18:30	EHEA beyond 2020 Main conclusions	Rapporteurs: Maria Kelo (ENQA), Friedrich Bechina (Holy See), Linda Pustina (Albania)	Plenary session: Nef		
18:30-19:00	The Paris Communiqué: where we stand	Norway	Plenary session: Nef		
19:20	<i>Buses</i>				
20:00	<i>Théâtre national de Chaillot</i>				

FRIDAY 25TH

	SEQUENCE TITLE	SPEAKERS	SESSION TYPE AND ROOM
8:15	<i>Registration and coffee</i>		
9:00-9:15	The Bologna Policy Forum Statement: where we stand	European Commission DG	Plenary session: Nef
9:15-10:15	Bologna Policy Forum Widening access & ensuring success for all in higher education Round Table 1 – RT1 Higher education social responsibility: the civic role of higher education institutions Round Table 2 – RT2	RT1 Nef Algeria, Chad, Cuba, Dominican Republic, Madagascar, Mali, Niger, Thailand Germany, Russia, UK Scotland Moderator: Paul de Brem Rapporteurs: Tanya Sammut-Bonnici (Malta), Deyra Alejandra Ramirez-Lopez (Colombia)	RT2 Grand Auditorium Ivory Coast, Irak, Japan, Qatar Greece, Portugal, Sweden Moderator: Hilligie van't Land (IAU) Rapporteurs: Ella Richie (UK), Leonel Fernandez Reyna (EU-LAC)
10:15-10:45	Bologna Policy Forum Main conclusions by rapporteurs		Plenary session: Nef
	Adoption of the Bologna Policy Forum Statement	Belgium FR, Spain Egypt, Gabon	Plenary session: Nef
10:45-11:15	<i>Coffee break</i>		<i>Espace Réaumur</i>
11:15-12:15	Fundamental values and inclusiveness	Council of Europe, Cyprus, ESU, Montenegro, Netherlands, Norway, Magna Charta Observatory, Slovenia, Spain, Sweden, UK	Plenary session: Nef
12:15-12:30	Italy's project for 2018-2020	Italy	Plenary session: Nef
12:30-13:15	The Paris Communiqué: where we stand Adoption of the EHEA Ministerial Communiqué Official closing of the EHEA Ministerial Conference	France	Plenary session: Nef
13:15	<i>Lunch and press conference (tbc) in parallel</i>		<i>Espace Réaumur</i>
Afternoon	<i>Ministers bilateral meetings</i>		



NOTES

Pour plus d'informations

Site dédié à la conférence EHEA Paris 2018 : ehea2018.paris

Contact / BFUG Secretariat : contact@ehea2018.paris

[#EHEAParis2018](https://twitter.com/EHEAParis2018)



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

www.enseignementsup-recherche.fr

 @sup_recherche